



Comment fonctionne le Petit Club Nature ?

Fonctionnement général :

Un Petit Club Nature c'est un groupe de parents et enfants (3 à 5 ans) qui passe ensemble une matinée par mois dans la nature. Encadrées par une animatrice professionnelle, les enfants accompagnés de leurs parents (ou d'un adulte proche !) découvrent la biodiversité à travers des activités variées (jeux, découvertes, dessins...). Les thématiques sont également très larges et dépendent de la saison et des opportunités du terrain : les fleurs des champs, les oiseaux, les arbres, les petites et les grosses bêtes, la terre, l'eau et les cailloux...

Horaires et lieux de rendez-vous :

Le club nature a lieu une fois par mois de 10h00 à 11h30 sur la commune de Ligugé de septembre à juin. Au total, ce sont 10 séances qui sont proposées tout au long de l'année et qui ont lieu dans la plupart du temps sur le site des jardins potagers de Ligugé. A l'inscription, Minute Papillon fournit un calendrier des sorties programmées aux parents.

MINUTE PAPIILLON s'engage à prévenir les parents quelques jours avant les sorties, par SMS en leur confirmant le rendez-vous. En cas de mauvaise météo, MINUTE PAPIILLON pourra décider d'annuler une sortie et/ou de la reporter.

Les activités :

Les activités du Club Nature se déroulent à l'extérieur, c'est pourquoi les enfants et les adultes sont invités à porter des vêtements adaptés. Aussi, préférer les chaussures fermées aux sandales et les pantalons longs au short (les orties ça pique !). L'hiver un sur-pantalon peut être le bienvenu pour se protéger de l'humidité.

Inscriptions et paiement :

Les places sont limitées à 6 binômes (soit 6 enfants et 6 adultes). **L'adhésion à MINUTE PAPIILLON est obligatoire et s'élève à 10 euros par personne.**

Le tarif du Petit Club Nature s'élève 120€ par an. 10 sorties sont prévues, de septembre à juin. Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre de MINUTE PAPIILLON ou par espèce en amont le jour de la sortie. L'inscription sera à valider après une première séance de découverte.

La Responsabilité :



MINUTE PAPIILLON souscrit une assurance qui assure les enfants dans la pratique de l'activité nature et protège le matériel ainsi que les terrains utilisés par l'association. Cependant, chaque membre est responsable de ses affaires personnelles, en cas de casse ou de perte, MINUTE PAPIILLON ne pourra être tenue pour responsable.

Et en cas d'annulation :

MINUTE PAPIILLON se garde la possibilité d'annuler une séance en cas de très mauvaise météo ou d'absence forcée de ses encadrantes. Dans ce cas, les parents seront prévenus au minimum à J-1 et une nouvelle sortie sera reportée à une autre date.

Dans le cas d'une annulation pour cause sanitaire (covid) l'association ne s'engage pas à rembourser les frais d'inscription. Elle fera par contre tout son possible pour reporter les séances à d'autres dates.

MINUTE PAPIILLON

Membre de la fédération nationale des Clubs Nature

« Connaitre et Protéger la Nature »

CONTACT :

Minute Papillon

Les Usines, Avenue de la Plage

86 240 LIGUGE

minute.papillon@protonmail.com

Cassandra : 06.89.93.72.94